



HUMIDIFICATEURS À VAPEUR FROIDE

Enjeu

Bien des Canadiens utilisent des humidificateurs portatifs à vapeur froide pour augmenter le niveau d'humidité de l'air de leur résidence. Lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions du fabricant, ces humidificateurs ne présentent aucun risque. Cependant, s'ils sont utilisés sans être nettoyés et désinfectés régulièrement, ils pourraient contribuer à aggraver les problèmes respiratoires de personnes souffrant d'asthme, d'allergies graves et d'autres difficultés respiratoires.

Contexte

Il y a trois sortes d'humidificateurs portatifs. Les vaporisateurs munis d'un élément chauffant qui fait bouillir l'eau. Ils humidifient l'air en envoyant un jet de vapeur chaude. Les humidificateurs aux ultrasons produisent un fin brouillard quand l'eau passe à travers le nébuliseur ultrasonique (haute fréquence d'oscillation). Les humidificateurs à vapeur froide humidifient l'air sans chauffer l'eau. Un brouillard d'eau est soufflé dans l'air par un ventilateur motorisé.

Risques possibles d'utilisation des humidificateurs portatifs sur la santé

Il est peu probable que les humidificateurs portatifs causent des problèmes de santé s'ils sont utilisés en respectant les instructions du fabricant. Celles-ci exi-

gent généralement de vider l'eau résiduelle après chaque utilisation, ainsi que de nettoyer et désinfecter le réservoir d'eau régulièrement.

Cependant, des trois sortes d'humidificateurs portatifs, les humidificateurs à vapeur froide peuvent nuire à la santé si on laisse l'eau dans l'humidificateur entre deux utilisations pour les raisons suivantes :

- des bactéries peuvent s'accumuler et se multiplier dans l'eau stagnante;
- cette sorte d'humidificateur ne fait pas bouillir l'eau et les bactéries ne sont donc pas éliminées;
- le fait de remettre l'humidificateur en marche peut causer l'éjection de spores bactériennes dans la résidence.

Ces spores pourraient alors aggraver les problèmes des personnes éprouvant déjà des difficultés respiratoires.

Bien des consommateurs ont des inquiétudes après s'être servi d'humidificateurs à vapeur froide, parce qu'ils remarquent la présence de minuscules particules de poussière sur les meubles à proximité immédiate. Certains modèles peuvent rejeter ces particules en concentration élevée dans l'air lorsqu'ils sont remplis d'eau du robinet.

Ces particules sont constituées des mêmes éléments qui provoquent une accumulation de tartre dans les bouilloires. On considère qu'elles ne présentent aucun risque pour la plupart des



gens. Par contre, si l'eau du robinet utilisée dans l'humidificateur à vapeur froide contient des substances toxiques, ces particules pourraient s'avérer nuisibles.

En général, le nombre de particules rejetées dans l'air est beaucoup moins élevé lorsqu'on utilise de l'eau distillée.

Réduire les risques

Pour protéger votre santé lors de l'utilisation d'un humidificateur de cette sorte, prenez les précautions suivantes :

- nettoyez et désinfectez régulièrement le réservoir d'eau de l'humidificateur en respectant les instructions du fabricant. Ces instructions peuvent varier selon la sorte d'humidificateurs et la fréquence d'utilisation;
- ne laissez jamais de l'eau dans un humidificateur à vapeur froide lorsque vous ne l'utilisez pas;
- videz toujours le réservoir d'eau lorsque l'humidificateur est arrêté;
- nettoyez et remplissez le réservoir seulement lorsque l'appareil doit servir;
- placez l'humidificateur à un endroit central et à l'extérieur de la chambre à coucher, surtout pendant la nuit.

Une autre solution consiste à utiliser de l'eau distillée. Cependant, l'eau du robinet convient dans la plupart des cas, à condition de changer l'eau et de nettoyer régulièrement l'humidificateur.

Pour en savoir plus?

Votre santé et vous - L'air intérieur

http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vsv/environnement/air_interieur.html

Pour en savoir plus, communiquez avec le bureau régional du Bureau de la sécurité des produits le plus près de vous.

<http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/contact.htm>

Pour d'autres articles de Votre santé et vous, visitez le site:

<http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vsv/index.html>